



**CESSP - Centre européen de sociologie et de science
politique de la Sorbonne**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CESSP - Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, École des hautes études en sciences sociales - EHESS. hceres-02031715

HAL Id: hceres-02031715

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031715>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre européen de sociologie et de science
politique de la Sorbonne (CESSPS Sorbonne)
de l'Université Paris 1



Avril 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre européen de sociologie et de science
politique de la Sorbonne (CESSPS Sorbonne)
de l'Université Paris 1



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Avril 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP-Sorbonne)

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : fusion de plusieurs unités reconnues

Nom du directeur : Bastien FRANÇOIS ; Directeurs adjoints : Isabelle SOMMIER, Rémi LENOIR.

Université ou école principale :

Paris 1

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

Date(s) de la visite :

2 mars 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Pierre SADRAN, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Experts :

M. Michel DUBOIS, Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique (GEMAS). MSH Paris.

M. Rémi LEFEBVRE, Université de Reims.

M. Yannick LEMEL, Inspecteur général de l'INSEE, Centre de recherche en Economie et Statistique (CREST).

M. Olivier MARTIN, Université Paris Descartes.

M. Yves SUREL, Université Paris 2.

M. Pascal VENNESSON, Université Paris 2 et Institut Universitaire Européen de Florence.

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Olivier IHL, CoNRS

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierre MULLER

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Mme Françoise BRUNEL Vice-Présidente du Conseil scientifique

Mme Yvonne FLOUR, Vice-Présidente du Conseil scientifique

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité : /



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif : 54 dont 33 enseignants-chercheurs, 18 chercheurs, 9 IATOS, 315 doctorants
- Nombre de HDR encadrant des thèses 29
- Nombre de thèses soutenues 93
- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR 6
- Nombre de publiants 43

Avertissement : Les deux centres qui envisagent de constituer le CESSP Sorbonne, le CRPS et le CSE ont fait l'objet d'une évaluation séparée. L'évaluation portant sur le projet de fusion présente la particularité de ne pouvoir comporter, par définition, de bilan « consolidé », et ne porte que sur l'avenir. Mais l'évaluation du projet doit être rapportée à celle des deux centres qui souhaitent se réunir.

2 • Déroulement de l'évaluation

A bien des égards, la visite s'est déroulée, le lundi 2 mars, de 9h30 à 18h15, dans des circonstances inhabituelles.

Tristement inhabituelles tout d'abord, puisque le comité a appris, dans les locaux du CRPS, au matin du lundi 2 mars, la mort de son fondateur, Jacques Lagroye, décédé la veille. Ne souhaitant pas mélanger les genres, le comité s'oblige à dire seulement qu'il s'associe aux hommages que l'on peut trouver sur le site de l'AFSP. Mais il tient à exprimer le profond respect que lui inspire la vie et l'œuvre d'un grand politiste, savant humaniste, inlassable pédagogue et éveilleur de talents.

Les deux laboratoires concernés s'étant déclarés « laboratoires en lutte », la visite s'est présentée comme une parenthèse au cours de mobilisations qui n'en ont en rien affecté le bon déroulement. Les responsables des laboratoires ont parfaitement joué le jeu de l'évaluation, dans un climat serein et détendu. Le comité a pu voir, outre les responsables du laboratoire et des axes, de nombreux chercheurs, le personnel administratif et les doctorants.

La visite a néanmoins sans doute été un peu trop dense parce qu'elle portait sur deux unités importantes ainsi que sur leur projet de fusion. S'il était parfaitement rationnel de faire coïncider ces différentes séquences, la visite aurait sans doute gagné à s'étaler sur une journée et demi, ce qui aurait permis de donner un peu plus de place aux échanges avec les équipes, naturellement désireuses d'exposer leurs recherches mais portées à le faire un peu longuement, et entre les membres du comité. La directrice du CRPS, le directeur du projet CESSP Sorbonne et les responsables d'axes ont détaillé leur bilan et leurs perspectives et répondu aux questions posées par le comité. Ces échanges ont été d'autant plus appréciés par le comité que le document présenté par le CRPS manquait de lisibilité (absence de sommaire et d'informations de synthèse récapitulant les données dispersées dans le document).



3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

3.1 Le *Centre de recherches politiques de la Sorbonne* (CRPS) a été fondé par Jacques Lagroye au sein du Département de science politique de l'université Paris 1 en 1990. D'emblée, le laboratoire bénéficiait d'une forte densité d'enseignants-chercheurs dont beaucoup avaient acquis une reconnaissance certaine par leurs travaux individuels. Mais il n'allait pas de soi de réussir à intégrer de fortes individualités et des équipes venant d'horizons différents, comme l'ancien CREDAP spécialisé en communication politique, ou l'ex CACSP qui s'intéressait aux polyarchies, aux partis politiques et aux techniques de représentation. La principale caractéristique du laboratoire est d'avoir, sous l'impulsion de ses responsables successifs, dont le comité tient à saluer les efforts, réussi à structurer son agenda scientifique autour d'axes fédérateurs et d'engagements de recherche qui lui confèrent une véritable cohérence. Cette politique s'est appuyée principalement sur deux leviers, celui des contrats et celui de l'articulation avec l'encadrement doctoral.

Il n'est pas indifférent que les trois axes thématiques présentés au titre du bilan, (Engagements et mouvements sociaux ; Elites et institutions ; Sociologie des rapports au politique) coïncident chacun avec un ou plusieurs contrats. Par exemple, l'ANR « Frontières » pour le réseau TERRA inclus dans l'axe Engagements et mouvements sociaux, l'ANR INTUNE, projet européen rassemblant 32 institutions pour l'axe Elites et institutions, l'ANR CONCORDE pour l'axe Sociologie des rapports au politique. Les coûts de mise en place sont certains pour un laboratoire qui ne dispose pas de ressources administratives à la hauteur de son rayonnement, et qui ne bénéficie peut-être pas de tout le soutien qu'il pourrait attendre de son université (est-il normal que le laboratoire ne puisse prélever aucune somme sur des contrats qu'il gère et qui occupent une partie de ses ressources humaines et matérielles ?), mais cet investissement a permis de mobiliser des forces autour de projets collectifs, d'ouvrir le laboratoire à des terrains et des thématiques vers lesquels il ne serait peut-être pas allé spontanément, et de s'insérer dans des réseaux, notamment internationaux. Les responsables du laboratoire se montrent très conscients du risque inhérent à la contractualisation menée par des chefs d'équipe pouvant être tentés par des formes d'autonomisation renouant plus ou moins avec les origines, et s'emploient à corriger, au moins partiellement, l'effet de fragmentation des contrats par la mise en place de séminaires.

Ces séminaires sont ouverts aux doctorants, dont la présence, au sein d'une Ecole doctorale de science politique qui assume pleinement son rôle, constitue un ciment supplémentaire pour le laboratoire. En effet, celui-ci finance d'abord le travail collectif et donne la priorité au soutien apporté aux jeunes chercheurs. En abondant les financements apportés à ceux-ci par l'Ecole doctorale, en leur affectant un « référent » membre du laboratoire et distinct du directeur de thèse, et en participant au suivi du travail doctoral par le biais des évaluations périodiques sur l'avancement de la thèse, le CRPS produit du collectif.

Le comité tient à souligner la pertinence de cette politique et recommande de poursuivre les efforts très significatifs déjà accomplis en ce sens. Cela lui paraît d'autant plus nécessaire que certaines étapes restent encore à franchir pour aboutir à une meilleure intégration. C'est ainsi que l'on peut s'étonner du fait que certains membres du laboratoire, dont les publications figurent au bilan, semblent inscrire l'essentiel de leurs recherches ailleurs que dans les axes du laboratoire. De même peut-on regretter l'absence de mention des travaux des doctorants dans les programmes collectifs de l'équipe ; la raison avancée (ne pas introduire de distinction au sein de l'ensemble des doctorants) ne paraît guère convaincante.

Une politique volontariste propre à s'emparer des atouts « historiques » hérités du site institutionnel ne pouvait que se traduire par le dynamisme dont fait preuve le CRPS qui est aujourd'hui l'un des très bons laboratoires de science politique en France. En témoignent la quantité et la qualité de ses publications, même si l'on pourrait à cet égard souhaiter l'augmentation des publications en anglais dans des revues majeures et si l'on doit relever la présence persistante de quelques « non-publiants ». En témoignent aussi le nombre de contrats ANR et européens même si on ne peut que souhaiter que l'augmentation des moyens administratifs en provenance des tutelles et la solution à l'épineux problème des locaux (sur lequel on reviendra avec le projet CESSP Sorbonne) permettent de passer rapidement du stade de la participation à celui de la direction de projets internationaux. On relève aussi l'augmentation du nombre des doctorants, qui s'élève à 235 en 2008, et celle des soutenances de thèse, comprises entre 15 et 20 par an sur la période 2004-2008, même s'il faut regretter de ne disposer d'aucune information sur le pourcentage de qualifications obtenues devant le CNU, pas plus que sur le devenir professionnel des docteurs en science politique de l'Université Paris 1.



Sont également à porter au crédit du CRPS une réelle volonté d'ouverture européenne et internationale. Celle-ci s'exprime en particulier par l'intégration de l'ancien CRIS (Centre de relations internationales de la Sorbonne, EA 1457) au CRPS, sous la forme d'un axe de « Sociologie des relations internationales » qui est la partie la plus visible du renouvellement des thématiques abordées par le laboratoire.

Aujourd'hui, celui-ci fait référence en matière de sociologie politique, avec des domaines d'excellence, comme la sociologie du militantisme et des mobilisations, l'étude des élections et du métier politique, la communication politique, la sociologie politique des institutions. Les domaines en devenir renouent parfois avec des thématiques anciennes en renouvelant leur inscription paradigmatique (Les Suds, les relations internationales).

La mise en cohérence de l'ensemble est assurée par une approche définie comme relevant des « sciences sociales du politique », appelée à prendre plus d'ampleur encore dans le cadre du projet majeur qu'est la fusion avec le CSE au sein du CESSP Sorbonne. Et c'est du nouvel élan créé par ce projet -dont l'évaluation fait l'objet de la section 3 de ce rapport-, que les responsables du CRPS attendent l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité susceptible de remédier aux quelques faiblesses qui ont été mentionnées plus haut. Au total, l'analyse globale de l'unité retiendra une évolution très positive qui demande encore à être confortée, un rayonnement et une attractivité incontestables qui peuvent sur certains points se développer et une perspective de positionnement européen et international qui peut tirer un bénéfice majeur du projet CESSP si celui-ci aboutit dans de bonnes conditions.

3.2 Le CSE est bien sûr l'héritier d'une forte tradition de recherche initiée par Pierre Bourdieu, dont l'ombre tutélaire continue de planer sur le Centre, ne serait-ce qu'en raison du rôle toujours joué par l'équipe dans l'édition de la Revue *Actes de la recherche en sciences sociales*. Mais il convient de souligner que le CSE a su maintenir, après la disparition de celui-ci, une productivité scientifique remarquable qui lui vaut une visibilité importante dans la communauté des SHS, à l'échelle européenne et internationale. Les chercheurs du CSE sont actifs dans plusieurs réseaux scientifiques nationaux et internationaux, ils publient, au-delà de la Revue *Arss*, dans des supports nombreux et on note un accroissement des publications en langue étrangère et à l'étranger. Une partie des activités de recherche est liée à l'obtention de contrats ACI. Le rayonnement et l'attractivité du centre apparaissent à travers la participation de ses chercheurs à de nombreux comités de rédaction, aux invitations à l'étranger dont ils bénéficient, ainsi qu'aux séjours de longue durée que des chercheurs étrangers effectuent au CSE. Sur les huit axes de recherche présentés dans le bilan d'activité du CSE, quatre comportent une forte dimension internationale : Histoire sociale comparée des sciences sociales ; Internationalisation et circulation des biens symboliques ; globalisation et restructuration des dispositifs de pouvoir : le cas des pays d'Asie ; sociologie économique. Par ailleurs, l'implication des chercheurs dans l'enseignement est importante, chacun d'entre eux assumant au moins 25h de cours par an, et plusieurs établissements, au-delà de leur contribution au master de sociologie de l'EHESS et de l'ENS, ont recours à leur collaboration. Les liens privilégiés avec l'EHESS renforcent l'attractivité du CSE. La valorisation du travail collectif se traduit par des conduites collectives de projets de recherche et par la forte implication des doctorants dans ces projets. Ceux-ci se disent très satisfaits par leur participation à la vie du laboratoire, leur intégration dans les séminaires et les aides à la publication qui leur sont offertes. Avec un assez grand nombre de doctorants étrangers, les deux tiers des doctorants environ peuvent bénéficier d'un soutien financier sous une forme ou une autre, et, parmi les docteurs qui ont soutenu leur thèse entre 2004 et 2007, 13 ont intégré l'enseignement supérieur ou la recherche sur des postes de MCF ou de CR CNRS.

Le bilan global du CSE apparaît donc très largement positif, reflet d'une équipe dotée d'une forte identité, d'une tradition solide de recherche collective, largement reconnue à l'international et travaillant à renforcer son internationalisation.

L'évolution de l'équipe fait pourtant problème sous trois rapports, dont deux au moins ont été largement identifiés par ses responsables.

Le premier est lié à la démographie du Centre, qui risque de ne pas pouvoir reconstituer ses forces comme il a pu le faire sur la période 2005-2008 où le nombre des recrutements a quasiment compensé celui des départs. Sur la durée du prochain contrat quadriennal, c'est le départ à la retraite de la moitié de ses membres actifs, sans certitude de remplacement qui est préoccupante. Certes, les recrutements opérés au cours des deux derniers contrats quadriennaux (neuf) ont permis de confier à de jeunes chercheurs confirmés la responsabilité des axes de recherche.



Mais le défaut d'une génération intermédiaire entre la moitié de l'effectif partant à la retraite et l'autre moitié constituée de personnes de moins de quarante cinq ans est un légitime sujet de préoccupation. La disparition, acquise ou programmée de certaines compétences (statisticien, informaticien) au sein de l'équipe administrative affaiblit la capacité de traitement des données collectées. Même si cette situation n'est pas propre à cette équipe, on comprend d'autant mieux la préoccupation que le CSE a un vrai problème de locaux. Disposant d'une surface inchangée de 156 m², il est en réalité réparti sur trois sites, la MSH, rue Pouchet, et le Collège de France. Or, à brève échéance, il devra, pour cause de désamiantage, quitter les locaux de la MSH, sans avoir d'assurance sur son relogement.

Ces deux considérations expliquent pour partie l'intérêt porté à un rapprochement avec le CRPS dans le cadre du projet fédératif CESSP Sorbonne, qui s'inscrit dans la perspective du projet CONDORCET qui réunirait sur un même campus Porte de la Chapelle, plusieurs institutions d'enseignement et de recherche. Néanmoins, comme, à l'évidence, cette perspective ne saurait se concrétiser immédiatement, des solutions de relogement doivent être trouvées par la tutelle, et le Comité insiste sur le fait que celle-ci ne saurait s'exonérer de sa responsabilité au nom d'une perspective ambitieuse mais incertaine.

Un dernier problème touche aux orientations scientifiques de l'équipe qui n'éprouve peut-être pas suffisamment le besoin de renouveler ses approches, ou du moins, de mettre celles-ci en question à la lumière des évolutions sociales et des débats théoriques qui les accompagnent. Le CSE, fort de sa tradition sociologique, met à juste titre l'accent sur l'archivage systématique des activités scientifiques de ses membres depuis 1968. Cette fonction patrimoniale est précieuse, notamment parce qu'elle peut apporter une contribution essentielle à l'histoire sociale de la sociologie en France. On pourrait néanmoins s'attendre à ce que l'équipe donne, parallèlement, une place plus centrale à la réflexion collective sur la théorie sociologique, et s'emploie, dans la perspective du rapprochement avec le CRPS, à travailler plus frontalement sur la notion de politique.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

4.1. Les axes de recherche du CRPS sont au nombre de trois.

Le premier, *Engagements et mouvements sociaux*, a déjà produit de grosses enquêtes collectives ayant pour originalité de combiner approche quantitative et qualitative. Au-delà de la grande diversité des terrains, ce qui rassemble les chercheurs relevant de cet axe est, comme le dit le rapport du Centre, la question des conditions du passage à la protestation des groupes dominés et de leur capacité ou de leur incapacité à contester un ordre social qui leur est défavorable. Le maintien de cet axe dans sa formulation antérieure montre qu'il s'agit de capitaliser sur les acquis dans un domaine où le CRPS dispose d'une reconnaissance. Mais le projet s'assigne pour objectif d'éviter le piège de la routinisation des modes d'étude des mobilisations, grâce notamment à la réalisation d'une vaste enquête européenne sur les manifestations, rassemblant des équipes de sept pays.

Le deuxième axe, *Elites et institutions*, devient *Institutions, élites et représentations*, et présente les mêmes caractéristiques en ce sens qu'il poursuit des orientations de recherche ayant déjà donné lieu à des résultats significatifs (sur le métier politique, sur la dimension du genre en politique), et met l'accent sur la dimension européenne en ramenant au sein de cet axe la sociologie des rapports au politique, traitée à travers les programmes de recherche européens, INTUNE (qui porte sur les représentations de l'Europe auprès d'élites politiques et économiques) et CONCORDE qui s'intéresse aux conceptions « ordinaires » de l'Europe. INTUNE et CONCORDE doivent donner lieu prochainement à d'importantes publications. Mais cet approfondissement doit être mis en relation avec les « dimensions de l'europanisation » (séminaire sur les acteurs de l'Europe, projet ANR sur les légistes de l'UE) qui sont inscrites dans l'un des axes du projet CESSP Sorbonne.

L'innovation la plus visible porte, on l'a déjà dit, sur la présentation d'un nouvel axe de *Sociologie politique des relations internationales* qui rassemble plusieurs programmes assez différents (acteurs de la globalisation, la cause des Suds, effets de structure et effets de domination au sein du système international contemporain).



La mise en place d'un séminaire et le parti pris d'une approche refusant toute « extra-territorialité » épistémologique ou méthodologique des R.I. sont avancés comme ciment de la nouvelle attention portée par le laboratoire à ce domaine de recherche. Si l'originalité de la démarche théorique n'est pas aussi radicale que le disent ses promoteurs, le comité pense qu'une telle structuration est fort bien venue et doit être encouragée, les thèmes retenus ouvrant la voie à une analyse d'objets relevant des R.I. jusqu'ici relativement explorés en France. Chercheurs et doctorants inscrits dans cette orientation constituent sans doute une masse critique suffisante pour faire vivre ce nouvel axe, et il ne faut pas négliger l'effet à venir des convergences intellectuelles espérées du rapprochement avec le CSE, même si cet axe est pour le moment propre au CRPS.

Au total, le sentiment du comité est qu'un équilibre satisfaisant a été trouvé entre la capitalisation sur d'incontestables acquis et le renouvellement susceptible de maintenir le dynamisme de la recherche active.

4.2. La principale caractéristique des axes de recherche du CSE est de poursuivre et d'approfondir ses objets traditionnels, en les replaçant résolument dans une perspective globale d'internationalisation. Il en va ainsi pour la sociologie de la culture, pour la production et la circulation des biens symboliques et des systèmes d'enseignement, etc.

Hormis la participation au projet CESSP Sorbonne, le projet du CSE s'organise autour de six axes : Internationalisation des systèmes d'enseignement et formation des élites ; production et valorisation de biens symboliques, histoire sociale des sciences sociales ; sociologie économique ; structures sociales et travail de domination ; champ médical. Chacun de ces axes est fondé sur de solides acquis et leur intérêt ne fait aucun doute. C'est particulièrement vrai pour des raisons qui ne tiennent pas seulement à l'actualité mais aussi aux transformations de la théorie économique, de l'axe sociologie économique.

On l'a déjà relevé, mais on peut regretter que l'héritage théorique du laboratoire et son devenir fassent peu l'objet de séminaires transversaux par delà la diversité des domaines de recherche traités.

5 • Analyse de la vie de l'unité

Le CRPS (UMR 8057) est, en science politique, un des laboratoires les plus importants par le nombre de ses chercheurs et celui de ses doctorants, mais il ne dispose pas de moyens administratifs considérables. Bien qu'il ne s'agisse pas là d'une particularité du CRPS, on ne peut que déplorer que les moyens attribués par les tutelles ne soient pas mieux ajustés à la réalité des besoins pour un centre qui se développe. Toutefois, la gouvernance du CRPS ne semble pas poser de problème majeur, sans doute parce qu'elle a su mobiliser autour d'un projet stratégique et porteur d'espairs, celui du CESSP Sorbonne. Les personnels administratifs comme les doctorants se sont sentis associés à l'élaboration du projet sur lequel ils se sont prononcés en conseil de laboratoire. Les enseignants chercheurs et les chercheurs adhèrent à la stratégie ; aucune voix dissonante ne s'est fait entendre. Au demeurant, la direction du CRPS a su conforter sa visée stratégique par des améliorations ponctuelles qui la crédibilisent. Même si on reste loin des besoins, les locaux sont passés de 52 m² en 1997 à 232 m² aujourd'hui, ce qui correspond à 11 bureaux affectés au centre, et le CRPS a pu se doter d'un poste frais sur contrat, ce qui permet d'affecter une secrétaire à la relation avec le CSE. De même la coordination avec la politique d'encadrement de l'École doctorale constitue un important facteur favorable à une bonne gouvernance.

Les choses semblent équilibrées. Tant pour le personnel administratif que pour les chercheurs, la pyramide des âges offre un profil assez régulier et les renouvellements se font sans problème majeur.

La visibilité du CRPS est assurée, notamment par l'insertion de ses chercheurs dans des réseaux nationaux et internationaux, et l'encouragement apporté aux doctorants pour accroître leur présence dans les forums scientifiques de la discipline.



Toutefois, beaucoup d'améliorations restent à produire en termes de communication, qu'il s'agisse des performances du site internet ou de la présence du Centre sur le terrain de l'expertise ou sur celui des partenariats qu'offre l'implantation au cœur de la capitale, à proximité des ministères et des organismes internationaux.

Mais on doit, là encore, inscrire ces réflexions dans les perspectives ouvertes par le projet CESSP Sorbonne.

L'essentiel des recommandations doit cependant être rapporté à l'objet de la section consacrée au projet CESSP Sorbonne.

Le CSE, en dépit de son implantation sur plusieurs sites, ne semble pas connaître de problème majeur de gouvernance. Les relations de travail au sein de cette équipe à forte identité semblent très bonnes. Entre les chercheurs, les personnels administratifs et les doctorants, la communication semble aisée. Le fonctionnement collectif du laboratoire ne fait pas l'objet de critiques ; les personnels ont le sentiment d'avoir été tenus au courant de tout ce qui se passe au sein de la structure, et notamment d'avoir été informés à temps du projet de rapprochement avec le CRPS.

Néanmoins cette harmonie repose largement sur les bonnes volontés individuelles de personnels qui sont obligés de fournir une masse de travail considérable et de s'adapter en permanence, au prix parfois de reconversions vers des métiers différents de celui d'origine.

6 • Conclusions

En ce qui concerne le CRPS :

— Points forts :

- Dynamisme scientifique qui se traduit par un niveau de publication élevé.
- Capacité à obtenir des financements contractuels nationaux et internationaux.
- Mise en cohérence des atouts mobilisables sur le site institutionnel.
- Renouvellement équilibré des axes de recherche, avec la prise en compte croissante de la dimension internationale et européenne.
- Stratégie volontariste et raisonnée de développement.
- Bonne qualité de la gouvernance.

— Points à améliorer :

- Poursuivre l'intégration de tous les membres de l'équipe et des doctorants dans les programmes de recherche du centre.
- Renforcer les moyens en général et les locaux disponibles en particulier.

— Recommandations :

- Développer la communication et les partenariats.
- Poursuivre dans la logique de la recherche collective.



En ce qui concerne le CSE :

– Points forts :

- Une forte identité scientifique fondée sur une tradition de recherche collective.
- Cohérence de la démarche scientifique et intérêt des objets de recherche et des terrains.
- Niveau élevé de publications et reconnaissance internationale.
- Une stratégie scientifique tournée vers l'internationalisation.
- Bonne insertion des doctorants dans la vie du laboratoire.

– Points à améliorer :

- Un effort collectif et transversal de réflexivité sur les approches et les objets.
- Une solution à trouver au problème des locaux pour maintenir le renouvellement de l'effectif par des mutations.
- Une redéfinition des tâches confiées aux personnels administratifs envisageant peut-être le recours à l'externalisation financée par prélèvement sur les contrats de recherche.

– Recommandations :

- Ne pas attendre du projet de fédération CESSP Sorbonne la solution de tous les problèmes qui se posent dans l'immédiat.

7 • Evaluation du projet de Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP-Sorbonne)

Analyse globale du projet de fusion

a) Origines et justifications du projet CESSP.

Le projet est né de la conjonction de plusieurs facteurs ou considérations. Certaines externes, comme la pression des tutelles, et spécialement du CNRS, pour procéder à des regroupements susceptibles d'augmenter la taille des équipes de recherche pour leur faire atteindre le niveau jugé satisfaisant pour entrer de plain pied dans la compétition internationale. D'autres venant de la prise de conscience, en interne, des bénéfices que chacun des deux centres pouvaient espérer retirer d'une telle évolution. L'interconnaissance de chercheurs déjà accoutumés à se rencontrer et les indiscutables affinités intellectuelles existant entre les équipes les ont conduits à voir la possibilité et l'intérêt mutuel d'un rapprochement. Pour le CSE, la perspective d'un renouvellement de ses effectifs et d'une solution vraiment satisfaisante à son problème de locaux ; pour le CRPS, l'occasion de conforter, en s'associant à une équipe bien acculturée en ce sens, le virage pris, non sans difficultés, vers la recherche véritablement collective, avec ce que cela suppose de choix à effectuer.



Rapprocher une équipe de politistes principalement composée d'enseignants-chercheurs et une équipe de sociologues où les chercheurs sont le plus nombreux, ne paraissait pas hors de portée dès lors que les deux composantes pouvaient se retrouver sur le terrain intellectuel commun d'une certaine conception des « sciences sociales du politique » et sur l'objectif de poursuivre une ouverture aux problématiques suggérées par l'internationalisation des problèmes.

Compte tenu des acquis et de la qualité scientifique avérée de deux centres ayant fait leurs preuves dans leur discipline respective, il paraît raisonnable d'en attendre de véritables effets de synergie. La structure

fédérative qu'est le CESSP Sorbonne disposera d'un potentiel scientifique important qui est de nature à conforter le rayonnement et l'attractivité du CRPS et du CSE, ainsi que la possibilité d'améliorer l'encadrement offert aux doctorants et aux post-doctorants. La nouvelle équipe est en mesure de prendre beaucoup d'envergure en additionnant les ressources respectives : cohortes d'enseignants-chercheurs d'un côté, de chercheurs de l'autre, réseaux internationaux de part et d'autre, doctorants nombreux d'un côté, revue prestigieuse de l'autre, etc (ce qui ne doit, en aucune mesure, être interprété comme la sous estimation des chercheurs ou des enseignants minoritaires dans l'un des centres, ou celle des doctorants du CSE ou des ressources éditoriales du CRPS). Le comité considère que la démarche doit absolument être reconnue et encouragée, et cela d'autant plus qu'elle a été soigneusement pensée et sérieusement engagée.

b) Format du projet et modalités de mise en œuvre :

La démarche s'est, à juste titre, voulue prudente et progressive. L'idée n'est pas née à la veille du nouveau quadriennal ; elle est à l'étude depuis 2005. Refusant de sacrifier à l'illusion d'une fusion totale, sans doute inaccessible dans les conditions actuelles de fonctionnement des deux centres, la démarche est pragmatique et repose sur l'idée d'une mise en commun de certains axes de travail sur lesquels des coopérations, soit existent déjà, soit semblent pouvoir s'imposer sans difficulté, tout en gardant à chaque centre son autonomie scientifique. Mais la confédération ainsi créée a vocation à se transformer en fédération par augmentation progressive de la part des actions et des responsabilités concédées au niveau fédéral. Enfin, il est essentiel de noter que le projet s'inscrit dans la perspective du campus Condorcet, qui devrait offrir plusieurs milliers de m² de locaux sur le site de la Porte de la Chapelle notamment, à répartir entre plusieurs établissements. Les besoins immobiliers du CESSP, estimés à 1610 m² (à comparer aux 232 m² actuel du CRPS et aux 156m² du CSE) devraient pouvoir être satisfaits dans ce cadre.

Le comité estime que la démarche progressive et pragmatique des responsables du projet CESSP est justifiée et doit être approuvée. Mais il s'inquiète de la subordination d'un projet à la fois ambitieux et raisonnable à des conditions de réalisation qui paraissent encore éloignées et incertaines.

c) Les conditions de la réussite du projet :

Pour que le processus engagé produise le cercle vertueux attendu de ses promoteurs, il faut que le rapprochement produise assez rapidement de la valeur ajoutée perceptible par tous. Or, de toute évidence, l'installation dans des locaux communs et adaptés aux besoins ressentis par les deux équipes prendra beaucoup de temps et risque fort de ne pouvoir être envisagée au cours du prochain quadriennal. Au surplus, la tentation semble demeurer, de part et d'autre de conserver le bénéfice symbolique d'adresses prestigieuses (la Sorbonne d'un côté, le Collège de France de l'autre) au détriment partiel d'une installation pleine et entière dans des locaux communs, fonctionnels mais dépouillés de ces attributs de prestige. Le comité attire l'attention des équipes, sur la nécessité de ne pas donner le pas à des logiques formelles de gratifications symboliques sur les objectifs de fond du regroupement.

En l'absence de la proximité physique quotidienne susceptible d'engendrer échanges intellectuels et habitudes de travail, pour finalement aboutir à une culture partagée, il risque d'être difficile d'enclencher véritablement le cercle vertueux de la fusion progressive. Les personnels administratifs sont, de part et d'autre, favorables au rapprochement à la préparation duquel ils ont été associés dans des conditions satisfaisantes. Mais ils restent encore loins de pouvoir coopérer efficacement dans une véritable mutualisation des tâches.



Construire des interfaces suppose un effort particulier que les tutelles devraient soutenir activement : le comité souligne l'obligation de ne pas tenir ce problème pour secondaire, et la nécessité pour les équipes de se voir doter des moyens appropriés.

De la même façon, la persistance de la dispersion risque de cristalliser le stade « confédéral » du projet dans la pratique des chercheurs. Le comité recommande d'y pallier en envisageant les actions concrètes qui peuvent être réalisées en l'état actuel des équipes. Comme par exemple tenir des activités collectives (séminaires etc.) propres jusqu'à présent à une équipe dans les locaux de l'autre, organiser la rotation systématique des réunions de laboratoire, et instituer un workshop annuel de type « brainstorming » rassemblant tout le monde pour imaginer les activités à développer collectivement.

En somme dans l'attente de la réalisation des promesses inscrites dans le futur campus Condorcet, le réalisme justifié du projet CESSP ne court-il pas le risque d'être contre productif ? En l'absence d'agenda précisant par

exemple à partir de quoi et de quand la part des actions collectives égalerait ou dépasserait celle de chacune des composantes, il paraît difficile de faire d'un horizon organisationnel trop lointain un élément moteur pour l'intégration véritable des équipes de recherche.

Analyse équipe par équipe et par projet

Le projet scientifique du CESSP Sorbonne organise le dialogue entre politistes et sociologues autour de deux axes qui se déclinent en trois projet chacun : 1) Internationalisation, mondialisation et européanisation (a), Circulation internationale des biens culturels ; b) Elites cosmopolites et mondialisation des luttes pour le droit ; c) Dimensions de l'européanisation), et 2) Formation et reproduction des élites (a) sociologie des intellectuels ; b) Recompositions des élites et redéfinition des savoirs : l'exemple des pays d'Amérique latine ; c) Transformations du métier politique).

Ces axes sont, à l'évidence, importants, bien argumentés, et on peut attendre de la qualité des chercheurs qui y sont engagés des résultats scientifiques que la coopération des deux cultures de recherche devrait enrichir.

Mais lorsqu'on se situe au niveau des opérations de recherche, c'est-à-dire du travail effectif, force est de constater que les responsables de ces opérations relèvent de l'une ou de l'autre des deux composantes, mais plus rarement des deux. Le CRPS assure ainsi la direction des opérations suivantes : les biens culturels dans la mondialisation ; les légistes de l'UE ; la PESD au sein du système international ; le genre en politique, parité an II ; la professionnalisation du personnel politique ; Mondes de la politique et mondes de la communication. Le CSE assure la direction de : Les effets de la mondialisation sur les entreprises culturelles ; l'internationalisation du journalisme . Si bien que la coopération apparaît comme n'impliquant effectivement que deux membres du CRPS et trois du CSE dans la conduite de trois des douze opérations de recherche. Sont emblématiques des limites de l'intégration les séminaires relevant de chacun des deux axes, qui sont supposés organiser la vie collective du CESSP. Le séminaire général sur les acteurs de l'Europe associe, certes, un éminent chercheur du CSE à sa direction, aux côtés de cinq membres du CRPS ; mais on peut craindre que, sur sa lancée initiale (c'est un séminaire CRPS depuis 2005), il ne perpétue ce déséquilibre. Il appartiendra aux intéressés de démontrer le contraire. Quant au séminaire « mondes de la politique et mondes de la communication », animé par de talentueux chercheurs CRPS, il est encore plus marqué par l'appartenance d'origine de ses responsables, puisqu'il est apparu hors de portée de le fondre avec l'opération consacrée à l'internationalisation du journalisme pilotée par des chercheurs non moins qualifiés du CSE.

On voit que l'on bute à nouveau sur la difficulté évoquée dans la rubrique précédente. Faute de volontarisme plus étendu et plus marqué dans la co-direction des opérations de recherche, il conviendrait a minima, qu'un séminaire central soit spécifiquement dédié à la réflexion théorique et/ou méthodologique sur les conditions et les conséquences de la confrontation entre politistes et sociologues sur les terrains de l'internationalisation et des élites.



Analyse de la vie de l'unité

– En termes de management :

Le projet a été bien conçu et mené avec clairvoyance dans un contexte compliqué par les multiples incertitudes nées des intentions affichées, parfois floues ou fluctuantes des tutelles. Il faut le porter au crédit de ses responsables qui ont mis en route l'opération dès le début du quadriennal. Du fait de la très bonne entente des responsables, et des modalités de mise en œuvre (réunions régulières d'un conseil du regroupement existant de facto depuis deux ans, et association de toutes les parties prenantes à la réflexion), il n'engendre pas d'appréhension, ni de la part des chercheurs, ni de celle des personnels administratifs ou des doctorants. Ces derniers sont, au contraire, plutôt enthousiastes. La structure de gouvernance prévue -un directeur, deux directeurs adjoints représentant chacun un des éléments de la fédération, un conseil de laboratoire- semble bien adaptée au projet. Le comité préconise l'officialisation rapide de cette structure pour lui permettre d'organiser sa montée en puissance (gestion des recrutements, gestion des contrats de

recherche) dans les meilleures conditions et pour sortir au plus vite de la relative incertitude dans laquelle les uns et les autres poursuivent leur travail.

– En termes de ressources humaines :

Dans l'idéal le projet CESSP devrait s'accompagner d'une amélioration des moyens humains mis à la disposition du regroupement. Le comité en formule le souhait ; il y aurait là un signe encourageant pour tous ceux qui s'engagent dans de telles opérations de restructuration, coûteuses en temps et en énergie.

Il faut au minimum que des actions de formation soient engagées sur des ressources supplémentaires pour faire aboutir rapidement l'habitude du travail en commun selon les modalités les plus appropriées.

– En termes de communication :

La mise en place d'un site internet commun reste encore un objectif à réaliser. Le comité pense que cela fait partie des actions à conduire à très court terme pour dynamiser le processus de fédération.

Conclusions

– Points forts :

- Les affinités intellectuelles qui confèrent sa crédibilité scientifique à un projet centré sur la « sociologisation du politique ».
- Les ressources accumulées par des équipes expérimentées et de bonnes dimensions.
- Le réalisme de la démarche fondée sur une analyse raisonnée des complémentarités prises en charge et majorées par une structure fédérative bien acceptée par toutes les parties concernées.

– Points à améliorer :

- Des conditions de valorisation forte du projet qui échappent largement à ses promoteurs, en particulier sur la question immobilière qui est cruciale.
- Une gestion administrative unifiée qui reste à construire.



- Un échéancier plus précis et plus nourri d'actions susceptibles de concrétiser la valeur ajoutée du projet de regroupement sans attendre l'aboutissement du campus Condorcet.

– Recommandations :

- Organiser la réflexion sur les implications théoriques et méthodologiques d'une approche « transnationale » des objets issus du croisement de la sociologie et de la science politique.
- Mettre au point le calendrier de la montée en charge progressive des responsabilités transférées au niveau fédéral .

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A+	A	A